

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De l'association d'Assurance Mutuelle contre l'incendie dite de la Grange Fédérale (" Dominion Grange,") demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à assurer les membres de la Grange Fédérale des protecteurs de l'industrie agricole du *Canada* contre les pertes et dommages causés par le feu, dans toutes les parties du *Canada*, et à établir en liaison avec la dite association une branche à bénéfices mutuels pour les membres de la dite Grange Fédérale.

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel doit être achevé le dit chemin de fer, jusqu'au 30e jour d'avril, 1884; et que les dispositions nécessitées par cette prolongation de délai soient introduites dans le dit acte.

De la société de construction Mutuelle de la cité de *Québec*, demandant qu'il soit passé un acte pour accorder à la dite société de nouveaux pouvoirs et pour amender autrement son acte d'incorporation.

De *James Weyms* et *Joseph N. Johnston*, de la cité de *Brantford*, dans la province d'*Ontario*, demandant que l'acte de tempérance de 1864 soit amendé de manière à supprimer plus efficacement le trafic des boissons enivrantes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque canadienne du Commerce, *Toronto, Ontario*, allant au 12 février, 1878.

Aussi, un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Beauhar- nois*, province de *Québec*, en date du 15 février, 1878.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session Nos. 13 et 15)

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier pour l'année 1877.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
19 février, 1878.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a examiné la pétition de *George F. Johnston*, de la cité de *Montréal*, dans la province de *Québec*, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec